



Processus d'amendements aux règlements de compétition d'attelage

Compétition de plaisance et d'épreuves combinées : Toute personne ou association peut proposer des amendements aux règlements de compétitions d'attelage en remplissant le formulaire à la fin de ce document, avant le 1^{er} octobre de chaque année.

Compétition de derby : Toute personne ou association peut proposer des amendements aux règlements de compétitions d'attelage en remplissant le formulaire à la fin de ce document. Il y a deux périodes de propositions d'amendements : une pour le derby d'hiver et une pour le derby d'été.

Derby d'hiver:

Toute proposition d'amendements aux règlements de derby d'hiver doit être adressée à Cheval Québec au plus tard le 1^{er} septembre de chaque année. Aucun règlement ne peut être changé après cette date.

Les modifications aux règlements seront annoncées aux associations au plus tard le 15 octobre.

Derby d'été:

Toute proposition d'amendements aux règlements de derby d'hiver doit être adressée à Cheval Québec au plus tard le 1^{er} mars de chaque année. Aucun règlement ne peut être changé après cette date.

Les modifications aux règlements seront annoncées aux associations au plus tard le 15 avril.



Propositions d'amendements aux règlements de compétitions en attelage

Page :	Article :
Formulation actuelle :	

Proposition de formulation :

Raison (s) de la proposition :

Merci de faire parvenir ce formulaire par courrier, par courriel à l'adresse suivante : competitions@cheval.quebec ou par télécopieur au : 514 252-3068

Prénom /Nom : _____ **ID membre** _____

Courriel : _____ **Téléphone (jour) :** _____

Cheval Québec
4545 av. Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
Téléphone : 514 252-3053 / 1 866 575-0515